

La participation des acteurs et de la société civile dans les bassins

Dossier de rédaction de H2o
December 2018

La gestion des ressources en eau devrait être organisée partout avec une participation à la prise de décision, aux côtés des administrations publiques concernées, des autorités locales, des représentants de différentes catégories d'utilisateurs et d'associations de défense de l'environnement ou de groupes d'intérêt collectif. Dans chaque pays, un cadre juridique clair devrait spécifier les droits, obligations et responsabilités des différentes parties prenantes impliquées, les niveaux possibles de décentralisation, ainsi que les procédures et les moyens nécessaires à une bonne gouvernance en eau douce: La participation de toutes les parties prenantes et de la société civile devrait être organisée de manière à permettre une véritable mobilisation de tous les partenaires. Le RIOB recommande que cette participation soit organisée sous la forme de comités ou de conseils de bassin. Aujourd'hui, il faut redoubler d'efforts pour obtenir une participation réelle et efficace au niveau des bassins, par le biais de divers mécanismes. Ce document souligne l'importance de la participation dans la gestion des ressources en eau. Il décrit les éléments clés de la participation à la gestion de l'eau et donne de nombreux exemples concrets de bassins du monde entier qui montrent ce qui peut être fait pour que la participation des parties prenantes et de la société civile devienne une réalité et une valeur ajoutée dans le processus de prise de décision au niveau du bassin.

Le Réseau international des organismes de bassin (RIOB), le Réseau brésilien des organisations de bassin (REBOB), l'Office international de l'eau (OIEau), avec le soutien de l'Agence française pour la biodiversité (AFB), ont uni leurs forces pour rédiger ce manuel.

La participation des acteurs et de la société civile dans les bassins des rivières, des lacs et des aquifères